Titre : **61ème REGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE** **HISTORIQUE du 3ème BATAILLON** **1914-1918**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Infanterie** **1914-1918**
Auteur :	Origine : **BDIC**
Référence : **COSNE** **IMPRIMERIE BOURRA** **S.D.**	Transcripteur : **Jean-Luc DRON** Date : **2011**

Ancestramil

Don 11276



3e BATAILLON

61e Régiment Territorial d'Infanterie

HISTORIQUE

DE LA

CAMPAGNE

1914-1918

BDIC
21 00084629

COSNE
Imprimerie BOURRA, Boulevard de la République

Opéra
13546

3e BATAILLON

61e Régiment Territorial d'Infanterie

HISTORIQUE

DE LA

CAMPAGNE

1914-1918

Ancestramil

COSNE
Imprimerie BOURRA. Boulevard de la République.

HISTORIQUE

Du

3e BATAILLON

Du

61e REGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE

---o---

Le 2 août 1914, premier jour de la mobilisation, arrivent à Cosne (Nièvre) tous les officiers du bataillon et les premiers éléments mobilisés.

Dès la première heure de l'après-midi, les officiers reconnaissent les emplacements réservés à leurs compagnies pour y être constituées, habillées, équipées, et y recevoir l'armement, les munitions et les vivres. Ce sont les importants bâtiments du centre de la ville : l'usine des Forges, Tivoli, le Théâtre, le Palais de Justice. Les voitures du 85e régiment d'infanterie y transportent matériel, vivres et munitions, et immédiatement, dans un élan unanime, commence cette importante opération qui se continuera sans interruption, pendant le jour et pendant la nuit, les 2, 3 et 4 août.

Les hommes arrivent en silence et dans un état d'esprit remarquable ; ils s'aident mutuellement, et dès la soirée du 4 août, le 3e bataillon du 61e Régiment territorial d'infanterie équipé, habillé, ses équipages au complet, ayant touché ses vivres et ses munitions, est prêt à partir à l'effectif de 10 officiers et 991 hommes.

L'heure du départ ne se fera d'ailleurs pas attendre. A 22 heures, le bataillon reçoit l'ordre de se tenir prêt à quitter Cosne, et le 5 août, à 3 heures 25, sous la conduite du capitaine Finestre, commandant le bataillon, il se rend à la gare où il s'embarque.

PÉRIODE DE CONCENTRATION
BATAILLON D'ÉTAPES DE GARE

Mis à la disposition du commandement d'étapes de la gare régulatrice de Troyes pour y remplacer un bataillon du 81e régiment d'infanterie, le 3e bataillon du 61e régiment territorial d'infanterie est dirigé, dès son débarquement et sans délai sur les divers points occupés par cette formation.
Il s'agissait de surveiller et de protéger la voie, les bifurcations et raccordements, ainsi que les importants ouvrages disséminés dans les gares de Troyes-Ville, Troyes-Prèze et Troyes-St-Julien.

Le bataillon cantonne à Troyes pendant toute la période de concentration. Indépendamment de leur tâche de constante vigilance, les officiers du bataillon concourent au commandement des convois de ravitaillement dirigés journellement sur le front.

BATAILLON D'ÉTAPES DU CHAMP DE BATAILLE

Le 11 septembre 1914, le bataillon reçoit l'ordre de se rendre à Bar-le-Duc pour y être mis à la disposition de la 3e armée, comme bataillon d'étapes de champ de bataille. Il s'embarque en gare de Troyes avec ses équipages le 11 septembre, et arrive le 12 à Bar-le-Duc.
L'Etat-major du bataillon et trois compagnies y reçoivent la mission de se rendre au champ de bataille de La Vaux-Marie. Arrivés dans la soirée du 15 à Rembercourt-aux-Pots, ils y cantonnent dans les ruines du village.

La reconnaissance du champ de bataille a lieu immédiatement, et la lugubre opération d'assainissement commence dès le 16.
Concurremment, la 11e compagnie étend sa reconnaissance plus loin, notamment aux environs des villages de Loupy-le-Château, Loupy-le-Petit, Lisle-en-Barrois, Vaubécourt, Erize-la-Petite et Erize-la-Brûlée.

Pendant toute cette période, la pluie incessante, les émanations, la fatigue rendent la tâche du bataillon extrêmement pénible. De nombreux malades doivent être évacués, et le 25 septembre, le champ de bataille nettoyé, le bataillon reçoit l'ordre de rentrer à Bar-le-Duc où il est mis au repos.

BATAILLON D'ÉTAPES DE LA D. E. S.

(Direction des Etapes et Services)

DE LA 3e ARMÉE, PUIS DE LA 2e ARMÉE

Le 3e bataillon du 61e régiment territorial d'infanterie est ensuite chargé de la garde des issues de la ville. Puis, au début de l'année 1915, la diminution du service de sûreté permet d'affecter à tour de rôle deux compagnies du bataillon au transbordement du ravitaillement â destination de la 3e armée et des troupes de la « Région Fortifiée de Verdun ».

Une compagnie, la 12e, est entre temps détachée pour établir des réseaux de fil de fer barbelé sur plusieurs plateaux des environs de Bar-le-Duc propices à l'atterrissage nocturne des avions.

Le 21 février 1916, l'attaque sur Verdun se déclenche. La rupture de la voie ferrée principale du réseau de l'Est complique considérablement le ravitaillement de l'armée défendant Verdun, et le chef d'Etat-major de la D. E. S. fait appel au bataillon pour obtenir le maximum d'efforts incessants.
Ce concours ne fait pas défaut. Nuit et jour, pendant les mois de février et mars 1916, ne se reposant que quelques heures par période de 24 heures, le 3e bataillon du 61e régiment territorial d'infanterie donne un effort d'endurance remarquable, répondant à ce qu'on pouvait attendre de son esprit de discipline et de sa vigueur.

La période critique passée, l'état-major et deux compagnies du bataillon sont seuls maintenus à Bar-le-Duc : les deux autres compagnies sont détachées et disséminées sur le territoire de la 2e armée : la 9e compagnie à Souilly avec détachements échelonnés dans les divers services ou

dépôts de munitions de Souille à Mixéxille et Dugny: la 10e et la 11e compagnies détachent chacune un peloton dans les mêmes services.

Au cours de cette période, tout le secteur occupé par le bataillon, et en particulier la ville de Bar-le-Duc, sont violemment bombardés par avions, notamment les 1er et 16 juin 1916, où le bombardement, des plus violents, fait de nombreuses victimes.

BATAILLON DE CAMPAGNE

Le 1er janvier 1917, les bataillons de campagne sont créés. Le 3e bataillon du 61e régiment territorial d'infanterie est désigné pour constituer une formation de cette nature.

En mars 1917, il est mis à la disposition du groupement D-E, à Verdun. Il se reforme à Bar-le-Duc et, le 15 mars, il s'embarque à la gare meusienne à destination de Dugny.
Les équipages rejoignent par la route.
De Dugny, le bataillon gagne Verdun et cantonne dans les ruines du Faubourg-Pavé.

Chargé de la construction d'une route dans le ravin du Bois-Gravier, sous Froide-Terre, en direction du fort de Douaumont, le bataillon exécute cet ouvrage sous la direction technique du capitaine **COIGNET**, du bataillon.

La route est sous le feu de la butte de Talon et, de plus, exposée aux incursions incessantes des avions ennemis qui survolent la région. Aussi, le travail est-il pénible. Il avance néanmoins et se termine dans les délais prescrits, à l'entière satisfaction du Lieutenant-colonel, commandant le Génie du Groupement.

Le 24 mars, le bataillon quitte le Groupement D.-E. Enlevé d'urgence par camions automobiles, il est dirigé sur la 4e Armée, à Mourmelon-le-Petit.
Les équipages suivent par voie de terre.

Le bataillon est mis à la disposition de la Commission régulatrice de l'Armée pour le déchargement des trains de munitions dans les gares, du front : à Bouy, où cantonne l'Etat-major, à Sept-Saulx, Louvery, Saint-Etienne-au-Temple, Saint-Hilaire-au-Temple, La Veuve et Mourmelon-le-Petit.

La gare et le village de Bouy sont bombardés à plusieurs reprises par obus, notamment les 7 et 18 juin 1917.

Le 23 juin, le bataillon quitte la Commission régulatrice. La 9e compagnie, avec l'Etat-major, et la 11e compagnie sont affectées au Grand Parc d'Armée ; elles se fractionnent en détachements qui sont échelonnés dans les dépôts de munitions de la zone arrière-front de l'armée, depuis Sept-Saulx jusqu'à Valmy.

9e compagnie à la Veuve, Piémont, Bois-des-Echelons, Nantivet, Suippes, Somme-Suippes, Sommes-Bionne, Somme-Tourbes et Valmy ;

11e compagnie à Mourmelon-le-Petit, Louveray, Sept-Saulx et Mont-de-Billy.

Quant aux 10e et 12e compagnies, elles concourent aux divers services assurés par l'Intendance de l'armée.

Ancestramil

Le 14 juillet, la 10e compagnie détache un peloton au camp du km 3/5, route de Suippes à Perthes-les-Hurlus, et le 15 juillet, la 12e compagnie est chargée de la garde du camp de prisonniers de St-Hilaire-au-Temple, Le 7 août, la 12e compagnie détache 50 hommes à la scierie de Mouthiers, et le 30 novembre, la 10e compagnie est affectée au service de santé pour la construction d'abris de bombardement au Mont-Frenet, à la Veuve et à Bussy-le-Château.

Enfin, les 12e et 10e compagnies, mises à la disposition du Génie de l'armée, reçoivent, la première le 23 décembre 1917, et la seconde le 8 février 1918, les affectations suivantes : la 12e compagnie, avec cantonnement à Mourmelon-le-Petit, est employée par le service télégraphique de l'armée à la pose des fils sous plomb dans les tranchées de la montagne de Reims ; la 10e compagnie est dirigée sur le territoire de la 2e armée, à Bois-St-Pierre, près de Dombasle-en-Argonne, pour être utilisée à l'exploitation des carrières.

Pendant cette période, les divers détachements sont soumis à de fréquents bombardements par obus.

BATAILLON DE TRAVAILLEURS DU GROUPE D'ARMÉES DU NORD

La suppression des bataillons de campagne ayant été décidée, le 3e bataillon du 61e régiment territorial d'infanterie est désigné comme bataillon de travailleurs, dénomination qu'il conservera jusqu'à la fin de la campagne, et il est rattaché au Groupe d'Armées du Nord.

Le 24 mars 1918, l'Etat-major et trois compagnies du bataillon, les 9e, 11e et 12e, reçoivent l'ordre de se regrouper à Châlons-sur-Marne. Elles sont mises momentanément à la disposition du Général commandant d'armes pour coopérer aux Services de la Place devenus des plus pénibles par suite des raids d'avions ennemis qui, pendant cette période, survolent chaque nuit la ville de Châlons-sur-Marne : service d'ordre le jour, de police la nuit dans les immenses caves des brasseries que la population civile a reçu l'ordre d'occuper, travaux de déblaiement la nuit pour assurer la circulation sur les routes, de consolidation le jour, service d'incendie sous les bombardements.

Dans la nuit du 27 mars, au cours d'un raid ennemi, la 12e compagnie appelée en hâte pour coopérer au déblaiement des voies ferrées recouvertes par les décombres est entièrement renversée et violemment commotionnée par la chute de torpilles éclatant sur le souterrain de la gare.
Deux nuits plus tard, plusieurs hommes de la même compagnie, exposés à un bombardement, restent stoïquement à leur poste pour aider à l'extinction d'un incendie dont la lueur sert de repère aux avions ennemis.

Le 1er avril, le bataillon reçoit la 10e compagnie ; puis, très fatigué, ses équipages endommagés, il est enlevé et mis à la disposition de la 3e Armée. Embarqué en gare de Châlons-sur-Marne, il est dirigé le 2 avril sur Bailleul-sur-Thérain, les équipages devant rejoindre par la route.

En débarquant, il reçoit l'ordre de se mettre à la disposition du Génie de l'Armée pour la réfection des routes de la zone de l'arrière-front. Il est réparti de la façon suivante : Etat-major et 9e compagnie à Rouvillers, avec détachements à Bellevue, Gournay-sur-Aronde, Ressons-sur-Matz :

10e compagnie à La Neuville-Roy, détachant des postes à Moutiers et à Wacquemoulin.

Cette compagnie est ensuite regroupée à La Neuville-en-Hetz ;
11e compagnie à Bailleul-le-Soc, Arsy et Bois-de-Lihus ;
12e compagnie à Cuignières, Angivillers, Ravenel, puisMoutiers.

Cette zone est soumise aux bombardements journaliers, sur tout dans le secteur de la 12e compagnie. La 9e compagnie a, en outre, à souffrir de bombardements par obus toxiques.

Le 10 juin, l'avance allemande déclenchée dans la direction Saint-Just-en-Chaussée - Ressons-sur-Matz oblige la 9e compagnie, ainsi que l'Etat-major, à un déplacement en direction de Mainbeville. La 9e compagnie reçoit l'ordre de préparer les puits de mine pour l'interception des routes, dans la partie Bellevue, Saint-Maur, Gournay-sur-Aronde, Estrées-Saint-Denis. Ce n'est qu'au dernier moment, et en camions automobiles, que cette compagnie se retire sur Rouvillers, d'où elle rejoint Mainbeville avec l'Etat-major du bataillon.

Le lendemain 11 juin, les hommes de la 11e compagnie travaillant sur les routes sont mitraillés par avions.

Le 16 juin, la marche en avant étant reprise, la 9e compagnie se reporte dans la direction Saint-Just-en-Chaussée et reprend le travail de réfection des routes dans le secteur Maignelay-Plainval et voie ferrée Saint-Just - Montdidier.
La 12e, compagnie reste à Erquinvillers où elle est rejointe par l'Etat-major.

Le 8 juillet, le bataillon est regroupé à Clermont et mis à la disposition de la Commission régulatrice automobile, pour assurer la circulation routière : la 9e compagnie et l'Etat-major à Clermont, avec secteur s'étendant jusqu'à Estrées-Saint-Denis ; la 10e compagnie à Beauvais ; la 12e compagnie à Verberie et Pont-Sainte-Maxence.

Quant à la 11e compagnie, elle reste momentanément à Arsy et demeure affectée au Service routier de l'Armée. Le 14 août, elle est, à son tour, passée à la Commission régulatrice, à Gournay-sur-Aronde.

Le 25 août, elle y est remplacée par un détachement de la 10e compagnie et est dirigée sur le Camp de Champlieu, à la disposition du Groupe d'Armées de Réserve.

A signaler, au cours de cette période, des bombardements d'avions meurtriers dans le secteur de la 9e compagnie.

Le 8 septembre, la 9e compagnie fait mouvement sur Noyon.

Le 11 septembre, la 10e compagnie est transportée à Compiègne-Marigny, puis enfin à Fourmies. Le 13 septembre, la 12e compagnie se rend à Verberie. Ces deux compagnies restent à la disposition de la Commission régulatrice automobile.

Le 26 septembre, la 12e compagnie est détachée à Amiens à la disposition du Commandant d'armes.

Le 8 octobre, le chef de bataillon Finestre, détaché, remet le commandement du bataillon au capitaine **COIGNET** qui transfère successivement l'Etat-major à Noyon, Chauny, Trélon et Fourmies.

Finestre

Le 11 octobre, la 9e compagnie est mise à la disposition de l'Intendance de la 1re Armée à Chauny, Babœuf et Appilly ; puis, le 17 novembre, elle est embarquée pour Trélon et employée par le Service routier. Enfin, le 24 novembre, elle se rend à Arras à la disposition de la Mission française près de l'Armée britannique.

Quant à la 12e compagnie, elle est dirigée sur Fourmies et chargée du Service du Gîte d'Etapes.

Au moment de la démobilisation, le 3e bataillon du 61e régiment territorial d'infanterie a une compagnie à Arras, deux avec l'Etat-major à Fourmies, une au Camp de Champlieu.

DÉMOBILISATION

Le 25 décembre 1918, un ordre du Général commandant la 3e Armée prescrit la démobilisation et la dissolution du 3e bataillon du 61e régiment territorial d'infanterie.
Cette double opération est achevée le 5 janvier 1919, la 9e compagnie démobilisant sur place, à Arras, les trois autres compagnies à Champlieu où elles ont été préalablement réunies avec l'Etat-major du Bataillon.

Le dévouement et l'abnégation ont été le constant apanage du 3e bataillon du 61e Régiment territorial d'infanterie.

Les Etats-Majors et les chefs des Services qui l'ont employé se sont plu à lui rendre cet hommage.

Honneur à ses morts ; saluons ses blessés et ses mutilés.

Le réel esprit de famille qui anima le bataillon au cours de cette belle et dure campagne laissera à chacun de ceux qui en firent partie un souvenir de fière satisfaction dont le culte se conservera vivant au fond du cœur.

Le Chef de Bataillon : FINESTRE,

Commandant le 3e Bataillon
du 61e Régiment territorial d'Infanterie.

Ancestrami

SOLDATS

DU

3e BATAILLON DU 61e RÉGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE

Morts pour la France

? à Bar-le-Duc.
CHENUT, à Verdun,
GUÉNOT, à Louvercy.
Caporal **CLAMON**, à Mouthiers.
Caporal **FAURÉ**, à Clermont (Oise).
GROBOIS, à Compiègne.
HERCOUET, à Compiègne.

Ancestramil

COSNE. - IMPRIMERIE BOURRA.